



Bruxelles, le 13 janvier 2021

CM 1154/21

PROCED  
BUDGET

**COMMUNICATION**

**PROCÉDURE ÉCRITE**

---

Correspondant: josemaria.perezsantander@consilium.europa.eu  
amelia.miloucheva@consilium.europa.eu  
Tél./Fax: +32 2 281 30 82  
+32 2 281 28 36

---

Objet: – Approbation du virement de crédits n° DEC 28/2020 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2020  
– Projet de la Commission concernant l'acquisition d'un nouveau centre de conférences (CC2.0) et son financement au moyen de deux prêts  
= *Lancement d'une procédure écrite*

---

Le Comité des représentants permanents (2<sup>e</sup> partie) ayant décidé le 13 janvier 2021 de recourir à la procédure écrite, veuillez indiquer si vous êtes d'accord pour approuver:

1. le virement de crédits n° DEC 28/2020 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2020, proposé par la Commission<sup>1</sup>.

**Veuillez répondre par "OUI", par "NON" ou par "ABSTENTION".**

---

<sup>1</sup> Doc. 5011/21.

2. le projet de la Commission concernant l'acquisition d'un nouveau centre de conférences (CC2.0) et son financement au moyen de deux prêts, dont le texte figure dans le document 5095/21.

**Veillez répondre par "OUI", par "NON" ou par "ABSTENTION".**

Les éventuelles déclarations unilatérales doivent être faites en même temps qu'il est répondu à la question, à l'exception de celles qui ont déjà été faites au Coreper.

Les réponses doivent parvenir au secrétariat général du Conseil **au plus tard le vendredi 15 janvier à 17 heures (heure de Bruxelles)**. Elles doivent être envoyées par courrier électronique aux adresses suivantes: [josemaria.perezsantander@consilium.europa.eu](mailto:josemaria.perezsantander@consilium.europa.eu), [amelia.miloucheva@consilium.europa.eu](mailto:amelia.miloucheva@consilium.europa.eu), [athina.bai@consilium.europa.eu](mailto:athina.bai@consilium.europa.eu) et [karen.geeraert@consilium.europa.eu](mailto:karen.geeraert@consilium.europa.eu).

---